

Sujet: Demande de rendez-vous

De: Cyrille Béraud <cyrille.beraud@savoirfairelinux.com>

Date: Sun, 20 Jan 2008 10:24:49 -0500

Pour: cabinet@sct.gouv.qc.ca, ministre@finances.gouv.qc.ca

Copies: Cyrille Béraud <cyrille.beraud@savoirfairelinux.com>

À l'attention de Madame Monique Jérôme-Forget,
Ministre des Finances
Ministre des Services gouvernementaux
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
Présidente du Conseil du trésor.

Madame la Ministre,

Suite à mes précédents courriels, j'ai rencontré différents responsables informatiques de plusieurs ministères (dernièrement la Régie des rentes du Québec). Ces rencontres ont confirmé ma conviction que seule une volonté politique déterminée pour l'utilisation du logiciel libre pourrait apporter les réponses adéquates aux défis technologiques des administrations publiques. Ces questions sont stratégiques et concernent tous les ministères et organismes publics. C'est pour cela que je m'adresse à vous, responsable politique et Ministre de l'Administration gouvernementale. J'ai l'honneur de solliciter un rendez-vous afin de vous exposer la situation.

Au cours des deux dernières années, 400,000 agents de l'état français ont migré leurs stations de travail bureautique vers des solutions constituées de logiciels libres. Le bilan de ces migrations est extrêmement flatteur. On assiste au même phénomène dans tous les pays européens au point que le gouvernement des Pays-Bas vient d'interdire l'utilisation de logiciels propriétaires dans son administration tant il est maintenant avéré que seuls les logiciels libres permettent de répondre adéquatement aux nouveaux défis technologiques des systèmes d'informations des administrations publiques. Ce mouvement est le même dans la plupart des pays du monde (le Japon, l'Inde, la Chine, le Brésil, plusieurs états des Etats-Unis, exemples parmi tant d'autres).

Ces solutions sont arrivées à maturité depuis plus de cinq ans et aucune implantation significative n'a été réalisée au Québec, même expérimentalement.

Il me semble que les enjeux technologiques pour les administrations publiques québécoises peuvent être ramenés à trois défis :

- Permettre d'assurer l'inter-opérabilité des différents composants logiciels et des milliers d'applications qui constituent le système d'information de l'administration publique.
- Permettre de gérer un système d'information en constante mutation.
- Assurer la maîtrise, la pérennité et la sécurité de celui-ci dans le temps et l'espace.

Ces enjeux sont au cœur de la question de la modernisation de l'État dont les contraintes budgétaires sont très fortes.

Les logiciels libres répondent, par nature, techniquement et financièrement à l'ensemble de ces contraintes.

Certes, la stratégie qui semble se dessiner actuellement, de faire le choix d'une plateforme propriétaire unique (celle de la compagnie Microsoft), peut sembler donner à court terme des résultats probants car il résout en partie la question de l'inter-opérabilité (résultat également obtenu par le logiciel libre). Cependant, c'est une avancée éphémère et le lourd prix de ce choix se révélera à la lumière des autres nécessités qui s'imposeront d'une manière ou d'une autre et cela à très court terme.

L'échec du projet GIREs a démontré l'impossibilité de construire et de gérer un système d'information complexe, avec des contraintes hétérogènes et en mutation constante, sans maîtriser les composants logiciels qui le constituent. Un deuxième échec serait dramatique pour le Québec et son administration. Comme on a pu le constater en Grande-Bretagne récemment avec des défaillances informatiques majeures concernant la sécurité des données, le prix politique de ces erreurs serait probablement très élevé.

Les logiciels libres répondent aux exigences et aux valeurs éthiques de nos sociétés démocratiques et de droits. Ils garantissent un marché libre, équitable et concurrentiel. Leurs usages assurent aux citoyens une utilisation optimale de l'argent publique.

Ainsi, bien que président d'une compagnie privée, ma démarche ne sera pas une démarche qui tend à défendre des intérêts particuliers mais bien des intérêts collectifs.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agrèer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération la plus respectueuse.

Cyrille Béraud.

P.J.
http://www.theinquirer.fr/2007/12/14/le_gouvernement_hollandais_passe_au_tout_open_source.html
http://www.lexpansion.com/economie/actualite-high-tech/l-administration-francaise-s-emballe-pour-le-logiciel-libre_116378.html

--
Cyrille Béraud,
Savoir-faire Linux inc.,
Président.
Tél.: (514) 276-5468 ext 123
Tél.: (613) 686-1620 ext 123
Tél.: (418) 525-7354 ext 123
Cel.: (514) 994-2642
Tél.: 877-SFLINUX (1-877-735-4689) ext 123
Fax : 514 276-5465